

FEMININES

Réunion du lundi 12 Février 2018

Présents : Mmes HARIZA Abtisssem, Annick JOUVE, Nicole CONSTANCIAS et M. Yves BEGON.

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

SENIORS F

Rappel

R1 F * Poule A :

Pour le 11 mars 2018 :

n° 23288.1 – A.C. Auzon Azerat / Ol. Saint Julien Chapeuil (remis du 17/12/2017)

n° 23291.1 – Le Puy Foot 43 Auvergne / A.S. Yzeure Allier Auvergne (2) (remis du 17/12/2017)

R2 F

* Secteur Ouest (Poule unique) :

Pour le 11 mars 2018 :

n° 26366.1 – A.S. Les Villettes / Bains St Christophe (remis du 04/02/2018)

U 18F

POULE A :

Pour le 11 mars 2018 :

n° 23632.1 – Le Puy Foot 43 Auvergne / Yzeure Allier Auvergne (2) (remis du 17/12/2017)

n° 23633.1 – U.S. Vallon / Cébazat Sports (remis du 17/12/2017)

n° 23635.1 – C.S. Bessay / Thiers-Allier Dore (remis du 17/12/2017)

POULE B:

Pour le 18 février 2018 :

n° 23473.1 – C.S. Nivolas Vermeille (2) / A.S. La Sanne Saint Romain (remis du 10/12/2017)

n° 23476.1 – Croix Savoie Ambilly / F.C. Lyon Football (remis du 16/12/2017)

n° 23477.1 – A.S. Saint Etienne (2) / Chazay-Azegues (remis du 17/12/2017)

Rappel – Temps de jeu pour le championnat U18 F Ligue :

Il est rappelé à tous les clubs qui participent au championnat régional U18 F que le temps de jeu d'une rencontre de championnat est de 2 x 40 mn. Il est demandé à la C.R.A. et aux C.D.A. d'en aviser les arbitres désignés pour diriger ces matchs.

COUPE DE FRANCE FEMININE

QUARTS DE FINALE

Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de France Féminine a donné les oppositions suivantes :

Stade de Reims ou FCF Arras /Olympique Lyonnais

Stade Brestois /H.S.C. Montpellier

A.S. Saint Etienne /Paris Saint Germain ou Rodez Aveyron Football

Le Havre /A.S.J. Soyaux Charente

Ces matchs se disputeront le dimanche 15 avril 2018.

COUPE LAURA FÉMININE

2ÈME TOUR

MATCHS EN RETARD

Rencontres en retard à disputer le 18 février 2018 :

n° 25666.1 – Le Puy Foot 43 Auvergne /A.S. Saint Romain La Sanne

n° 25668.1 – Ol. Saint Julien Chapeuil / A.S. Saint Etienne (2)

HUITIEMES DE FINALE

Initialement prévues pour le 11 février 2018, les rencontres ci-après comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe LAuRAFoot se disputeront le 18 février 2018 à 15 heures sur le terrain des clubs premiers nommés :

E.S. MONTROND / A.S. YZEURE 03 AUVERGNE (2)

A.S. SAINT MARTIN EN HAUT / F.C. SAINT ETIENNE

F.C. NIVOLET / C.S. NIVOLAS

GRENOBLE FOOT 38 / F.F. CALUIRE 1968

F.C. PLASTIC VALLEE OYONNAX / F.C. CHERAN

EV. S. GENAS AZIEU / OI. VALENCE

Les deux derniers huitièmes de finale se joueront le 1^{er} avril 2018 :

LE PUY FOOT 43 AUVERGNE ou ST ROMAIN LA SANNE / OI. LYONNAIS (2)

CHAZAY AZERGUES / OI. ST JULIEN CHAPTEUIL ou A.S. SAINT ETIENNE (2)

RAPPEL :

Frais d'arbitrage

En Coupe LAuRAFoot Féminine, les frais d'arbitrage et de délégation éventuelle sont à la charge du club recevant (cf. : article 11 du règlement de l'épreuve). Mais ils ne doivent plus être réglés sur place, ils le seront par la ligue qui les répercutera ensuite au club recevant.

F.M.I.

L'utilisation de la F.M.I. est obligatoire pour ces rencontres de coupe LAuRAFoot sous peine d'amende.

Amendes

Non transmission de la FMI ou non saisie des résultats avant le dimanche 20h00 Amende : 25,00€

23247.2 Championnat R1F – Poule A U.S. MOZAC

23300.2 Championnat R1F – Poule B F.C. NIVOLET

23301.2 Championnat R1F – Poule B F.C. SAINT ETIENNE

25490.1 Championnat R2 – Promotion F.C. PLASTIC VALLEE

23595.2 Championnat U18F - U.S. VALLON

Cette décision est susceptible d'appel, devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

La responsable du football féminin

Abtisse HARIZA